



**5. CORRESPONDANCE**

**Dépôt de l'état des revenus et des dépenses du mois de janvier 2013.**

**Réservations de salles / Le Club des 50 ans et plus**

**13-20** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier autorise le Club des 50 ans et plus, à utiliser les salles au centre communautaire, le 16 février prochain, pour une soirée.

**13-21** Il est proposé par madame Bibiane Gagnon, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et unanimement résolu d'autoriser le Club des 50 ans et plus, à utiliser la salle municipale, le 21 février prochain pour une conférence « Au volant de ma santé ». Si la température ne le permet pas, elle sera reportée au 7 mars 2013.

**Service de sécurité incendie du secteur Ouest de La Mitis (SSISOM)**

**13-22** Suite à l'inventaire des tenues de combat, des équipements sont périmés, brisés et manquants;

Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Bruno Roy et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier autorise le service incendie, représenté par M. Sylvain Mailloux, directeur adjoint à faire l'achat de divers équipements pour la sécurité et l'intégrité de nos pompiers.

**Prix budgétaire : 62 345\$ plus taxes.**

**École Le Mistral / Harmonie du Mistral**

**13-23** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par madame Bibiane Gagnon et unanimement résolu d'autoriser une aide financière de 75\$ à l'Harmonie du Mistral, pour aider à défrayer les coûts de différents concours et voyages.

**Journée de la Résistance / Demande d'aide financière**

**13-24** Considérant que la municipalité de Saint-Charles-Garnier est titulaire de la municipalité de la Résistance ;

Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par madame Nancy Pineault et unanimement résolu d'autoriser une aide financière de 100\$ au Centre des Opérations Dignité d'Esprit-Saint.

**6. MRC DE LA MITIS**

Dans le cadre du remaniement de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les MRC seront appelées à définir une vision stratégique du développement de leur territoire. Le 26 février prochain, de 19 h à 21 h30, une rencontre aura lieu au centre Polyvalent à

St-Gabriel. M. Jean-Pierre Bélanger, mesdames Nancy Pineault, Jeanne-Paule Beaulieu et Bibiane Gagnon ont signifié leur présence.

**7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**8. GARAGE MUNICIPAL**

Tout va bien

**9. Approbation des personnes endettées envers le Corporation**

13-25

Sur une proposition de monsieur Marcel Nadeau, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et unanimement résolu d'approuver l'état préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière et soumis au conseil en regard des personnes endettées pour taxes municipales envers la corporation le tout en conformité avec l'article 1022 du Code municipal (L.R.Q., chapitre C-27.1).

**10. Transmission à la municipalité régionale de comté de l'état des immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes**

13-26

Il est proposé par madame Nancy Pineault appuyé par madame Bibiane Gagnon et unanimement résolu d'ordonner à la secrétaire-trésorière, conformément à l'article 1023 du Code municipal (L.R.Q., chapitre C-21.1) de transmettre avant le vingtième jour de mars, au bureau de la municipalité régionale de comté, l'état des immeubles qui devront être vendus pour non-paiement de taxes municipales et /ou scolaire. Toutefois, la secrétaire-trésorière est autorisée à soustraire de la présente liste tout immeuble dont le propriétaire aura acquitté la totalité des sommes dues sous forme de chèque certifié ou en monnaie légal avant le 15 mars 2013. De plus, il est autorisé que la directrice générale et secrétaire-trésorière à représenter la municipalité de Saint-Charles-Garnier en juin 2013 si cela s'avérait nécessaire pour faire l'acquisition des immeubles situés sur notre territoire qui n'auront pas été réclamés.

**11. Demande de soumissions pour travaux aux bâtiments et thermostats électroniques**

13-27

Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande des soumissions à des entrepreneurs en construction pour les travaux suivants :

**Centre communautaire :**

- Porte de secours
- Thermostats électroniques
- Réparation manivelle d'une fenêtre

**Salle municipale :**

- Porte avant et deux fenêtres
- Thermostats électroniques
- Rampe d'accès pour fauteuil roulant

- Réparation fascia

**Poste incendie (caserne)**

- Agrandissement et soulèvement du bâtiment

**Cabanon à eau**

- Construction d'un bâtiment (grandeur à discuter sur place)

Ces soumissions devront être parvenues au bureau municipal, au plus tard le 5 avril 2013 avant 16h00.

Les entreprises suggérées :

- Construction Mitissienne
- Construction Stéphane Gagnon 2000 Inc.
- Construction Gino Paradis de Padoue
- Construction Gides April Inc.

**12. VARIA**

**1. Parc municipal / Hydro-Québec**

Dossier à suivre

**2. Miroir**

13-28

Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et unanimement résolu de faire l'achat d'un miroir pour le coin des rues Principale/Pineault.

**3. Formation Urgence Vie**

13-29

Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Bruno Roy autorise monsieur Steeve Michaud, chauffeur ou Madame Jeanne-Paule Beaulieu à participer au cours Secourisme en milieu de travail, à St-Gabriel. Deux travailleurs ont droit d'être inscrits à la formation gratuite. Coût pour une 3<sup>e</sup> inscription : 111\$ plus taxes.

**4. Dépôt de neige dans les chemins municipaux**

13-30

**Considérant** le règlement numéro 63 adopté le 11 août 1982;

**Considérant** que le conseil a à cœur la sécurité de ses citoyens;

Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par madame Nancy Pineault et unanimement résolu que le conseil municipal informe certains citoyens d'éviter de déposer de la neige aux abords des chemins municipaux et dans les cours publiques. Ces dépôts de neige pourraient occasionnés des bris majeurs à nos véhicules et pourraient provoquer des accidents.

Si non respect de cet avertissement, le conseil se verra appliquer ledit règlement.

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**13-31** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu de lever la séance à 21h20.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....  
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....  
Josette BOUILLON, dg et sec.-trés.